



# Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale  
21 septembre 1999  
Français  
Original: anglais

Assemblée générale  
Cinquante-quatrième session  
Point 50 de l'ordre du jour  
**La situation en Afghanistan et ses conséquences  
pour la paix et la sécurité internationales**

**Conseil de sécurité  
Cinquante-quatrième année**

## **La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### **I. Introduction**

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 22 de la résolution 53/203 A de l'Assemblée générale, en date du 18 décembre 1998, dans lequel l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui rendre compte des progrès de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan tous les trois mois durant sa cinquante-troisième session. Le présent rapport, qui décrit l'évolution de la situation depuis la publication du rapport du Secrétaire général en date du 21 juin 1999 (A/53/1002-S/1999/698), est également destiné au Conseil de sécurité qui a demandé à être tenu régulièrement informé des principaux événements en Afghanistan.

#### **II. Évolution récente de la situation en Afghanistan**

##### **A. Situation politique**

2. Sur l'invitation du Gouvernement ouzbek, les vice-ministres des affaires étrangères des membres du groupe des «six plus deux» se sont réunis à Tachkent les 19 et 20 juillet. Mon Envoyé spécial en Afghanistan, Lakhdar Brahimi, a participé à la réunion. Les deux belligérants afghans ont

également été invités et ont assisté à la réunion en tant qu'observateurs. La délégation des Taliban était dirigée par le mollah Muttaqi, Ministre de l'information par intérim des Taliban, et celle du Front uni par M. Abdullah, Vice-Ministre des affaires étrangères du gouvernement Rabbani. Les participants à la réunion ont adopté la Déclaration de Tachkent relative aux principes fondamentaux d'un règlement pacifique du conflit en Afghanistan (A/54/174-S/1999/812). Dans cette déclaration, les membres du groupe ont notamment réitéré leur attachement à l'objectif d'un règlement politique pacifique du conflit afghan et ont demandé la reprise des pourparlers de paix entre les Taliban et le Front uni. De même, les membres du groupe sont convenus de s'abstenir de fournir quelque soutien militaire que ce soit aux parties afghanes et de veiller à ce que leurs territoires respectifs ne soient pas utilisés à cette fin. J'ai envoyé un message à la réunion en exprimant l'espoir que l'adoption de la Déclaration serait suivie de la mise en oeuvre par le groupe de mesures concrètes et concertées afin d'appliquer l'accord. Les membres du groupe, ainsi que mon Envoyé spécial, ont fermement lancé un appel aux deux parties afghanes pour qu'elles s'abstiennent de lancer de nouvelles offensives militaires de grande envergure. Toutefois, il convient de noter qu'une semaine à peine après la réunion de Tachkent, les Taliban ont lancé une offensive de grande envergure contre

le Front uni dans les plaines de Shomali, situées au nord de Kaboul.

3. Depuis la réunion de Tachkent, il n'y a eu aucun contact politique direct ou réunion entre les Taliban et le Front uni. La Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan s'est efforcée de servir d'intermédiaire pour maintenir certains contacts et a parfois réussi à transmettre des messages échangés entre les dirigeants des deux parties. Toutefois, les positions essentielles des deux côtés restent inchangées. Les Taliban insistent sur le fait que le Front uni doit accepter le système de l'Émirat, et le Front uni estime que les Taliban ne sont investis d'aucun mandat populaire pour exprimer cette exigence. Un attentat à la bombe de grande envergure, qui s'est produit à l'extérieur de la résidence du chef suprême des Taliban, le mollah Omar, à Kandahar le 25 août et qui avait apparemment pour but de l'éliminer, aura probablement pour conséquence de faire baisser davantage le niveau de confiance déjà peu élevé entre les deux côtés. Le Front uni a annoncé le 14 septembre son intention de former un nouveau cabinet comprenant 10 ministres, ce qui aura pour effet d'élargir le fossé entre le Front uni et les Taliban.

4. Le 18 août, le Gouvernement pakistanais a annoncé qu'il lançait une initiative visant à faciliter la réconciliation entre les deux parties afghanes. Une délégation pakistanaise a donc rencontré une délégation du Front uni à Douchanbé le 18 août et a ensuite rencontré le mollah Omar à Kandahar avant de retourner à Douchanbé pour s'entretenir avec le Front uni les 22 et 23 août. Toutefois, le Front uni a déclaré publiquement qu'il rejette toute tentative de médiation du Pakistan étant donné que, comme l'affirme le Front uni, l'appui militaire et politique fourni par le Pakistan aux Taliban l'empêche de jouer un tel rôle. En ce qui concerne les dirigeants des Taliban, ils ne semblent pas manifester beaucoup d'intérêt pour les prétendues propositions de paix du Pakistan. Néanmoins, la délégation pakistanaise poursuit son initiative et s'est à nouveau rendue à Douchanbé le 14 septembre et à Kandahar le 16 septembre afin de rencontrer des représentants du Front uni et des Taliban.

5. Un autre fait nouveau a été l'imposition par les États-Unis d'Amérique le 5 juillet de sanctions financières et économiques contre les Taliban. On croit comprendre que ces mesures resteront en vigueur jusqu'à ce qu'Osama bin Laden, qui est accusé par les États-Unis d'actes terroristes, soit expulsé ou extradé d'Afghanistan. Des responsables américains ont souligné que l'imposition des sanctions n'avait pas pour but de nuire au peuple afghan et que les États-Unis resteraient l'un des principaux fournisseurs d'aide humanitaire au peuple afghan.

6. Comme il avait été annoncé dans mon dernier rapport trimestriel (A/53/1002-S/1999/698, par. 6), l'ex-Roi de

l'Afghanistan, Zahir Shah, a rencontré à Rome à la fin du mois de juin un groupe d'intellectuels et de dirigeants politiques afghans résidant à l'étranger afin de les consulter au sujet des nouvelles dispositions à prendre concernant son initiative visant à convoquer d'urgence une *Loya Jirgah* (Grande Assemblée). À la suite de ces consultations, il a été décidé de créer un conseil préparatoire chargé de faire progresser l'initiative et de lancer une campagne dans la région pour expliquer cette initiative et obtenir un appui en sa faveur.

## B. Situation militaire

7. Durant la période à l'examen, les combats ont atteint un niveau sans précédent pour 1999 lorsque les Taliban ont lancé, le 28 juillet, leur offensive terrestre et aérienne contre le Front uni. Leurs effectifs ont été renforcés de 2 000 à 5 000 recrues, venant pour la plupart d'écoles religieuses du Pakistan; nombre d'entre eux n'étaient pas afghans et certains étaient âgés de moins de 14 ans.

8. Au nord de Kaboul, cette offensive a permis aux Taliban d'occuper la plus grande partie des plaines de Shomali jusqu'à l'accès de la vallée du Panjshir. Au nord du pays, les Taliban se sont emparés du port fluvial de Sher Khan Bandar sur l'Amou-daria (l'Oxus) et des districts voisins d'Imam Sahib et de Dasht-i-Archi.

9. Le 5 août, les forces du Front uni ont contre-attaqué et repris pratiquement tout le territoire qu'elles avaient perdu la semaine précédente. Les Taliban ont subi de lourdes pertes humaines et matérielles, en particulier dans les plaines de Shomali, où ils ont été attaqués sur l'arrière et sur les flancs par des combattants du Front uni qui s'étaient embusqués lors de l'avance initiale des Taliban.

10. Le 11 août, les Taliban se sont regroupés et ont lancé une nouvelle attaque à partir de la ligne de front au nord de Kaboul, en avançant avec prudence et en déblayant le terrain par le déplacement forcé de la population civile et la destruction des habitations et des installations agricoles. Le Front uni a rouvert de nouvelles zones de conflit dans les provinces de Kunar et de Laghman, à l'est, et dans celle de Ghor, au centre, essayant ainsi de réduire la pression exercée sur leurs forces et de détourner une partie des Taliban plus nombreux. Le Front uni a réalisé des gains mineurs de territoire. De plus, les combats à Dara-i-Suf, dans la province de Samangan, qui duraient depuis le printemps, se sont poursuivis sans faiblir.

11. La Mission spéciale estime que, durant les combats qui se sont déroulés entre le 28 juillet et le 28 août, quelque 1 200 Taliban et 600 combattants du Front uni ont été tués. Du point de vue du gain de territoire, les combats n'ont guère modifié

la situation d'ensemble. Les Taliban ont établi une nouvelle ligne de front au nord de Kaboul, allant de la «vieille route de Kaboul», au nord de Qarah Bagh, jusqu'à un point situé entre Tagab et Nijrab, en passant par la base aérienne de Bagram aux mains des Taliban, et par les montagnes de Kohi Safi. Au nord du pays, les Taliban ont continué en septembre d'exercer des pressions sur les positions du Front uni au nord de la ville de Kunduz et à l'est de la ville de Khanabad, dans la province de Takhar. Le Front uni a poursuivi ses attaques de diversion au nord-ouest et au sud-est du pays.

12. Avant l'offensive du 28 juillet menée par les Taliban, des combats intenses s'étaient déroulés à l'est de Kunduz et dans le district de Dara-i-Suf de la province de Samangan, et des tirs d'artillerie lourde et de roquettes ont pilonné de part et d'autre la ligne de front au nord de Kaboul. Les forces aériennes des Taliban ont continué de bombarder des objectifs civils et militaires du Front uni. Celui-ci a continué d'attaquer à la roquette l'aéroport de Kaboul et ses environs. Le 27 juillet, 11 roquettes ont touché cette zone, notamment au moment de l'approche d'un avion régulier des Nations Unies durant la période de sûreté de vol convenue entre l'ONU et les deux parties afghanes. L'ONU a interdit à l'appareil d'atterrir et a provisoirement suspendu tous les vols en direction de Kaboul jusqu'à ce que les deux parties fournissent des explications satisfaisantes et de nouvelles garanties de sécurité. Les parties ont obtenu et les vols ont repris une semaine plus tard.

### III Activités de la Mission

13. Grâce à ses contacts réguliers avec les deux parties au conflit ainsi qu'avec un grand nombre de personnalités et de groupes politiques afghans indépendants, la Mission spéciale a continué de s'employer à encourager les Afghans à régler leurs différends par des moyens pacifiques. Les deux parties ne se sont guère montrées disposées à cet égard, mais la Mission a joué un rôle utile en transmettant les messages et les réponses entre les dirigeants des parties et en faisant connaître aux Afghans du pays et de l'extérieur les opinions des uns et des autres.

14. Durant la période à l'examen, des membres de la Mission ont été présents à tour de rôle à Kaboul et se sont rendus dans un certain nombre d'endroits à l'intérieur du pays. Il convient de rappeler à cet égard qu'en avril dernier, les conseillers militaires de la Mission étaient retournés dans la capitale afghane pour la première fois depuis août 1998. Le conseiller militaire principal a participé à un certain nombre de missions, en se rendant notamment à Douchanbé, Kandahar et Faizabad.

15. La Mission spéciale a commencé de recruter du personnel pour le Groupe des affaires civiles, dont le Coordonnateur. Il est escompté que si les conditions de sécurité le permettent, le déploiement du personnel du Groupe débutera d'ici à la mi-novembre. Comme il est indiqué dans mon dernier rapport (A/53/1002-S/1999/698, par. 18), les objectifs assignés à ce groupe devraient être plutôt modestes étant donné la situation complexe et difficile sur le terrain. Durant une récente mission à Genève, le chef par intérim de la Mission spéciale a examiné la mise en place du Groupe avec de hauts fonctionnaires de l'ONU, notamment le Haut Commissaire aux droits de l'homme.

### IV. Rôle de mon Envoyé spécial et activités menées au Siège de l'ONU

16. Comme il est déclaré au paragraphe 2 du présent rapport, mon Envoyé spécial, M. Lakhdar Brahimi, a participé les 19 et 20 juillet à la réunion du groupe des «six plus deux» à Tachkent. Durant son séjour dans cette ville, il a eu de nombreux contacts avec les délégations à titre officiel et non officiel. Il a été reçu le 20 juillet par le Président de la République d'Ouzbékistan, M. Islam Karimov. Avant de se rendre à Tachkent, M. Brahimi s'est arrêté brièvement à Islamabad où il s'est entretenu avec le Ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Sartaj Aziz. Sur le chemin du retour, M. Brahimi a passé quatre jours à Kaboul où il s'est longuement entretenu avec les dirigeants des Taliban. Il est ensuite retourné à Islamabad où il a tenu de nouvelles consultations approfondies avec de hauts responsables du Gouvernement pakistanais, des représentants d'États Membres, des acteurs afghans indépendants et des organismes humanitaires des Nations Unies et de l'extérieur. Le Premier Ministre pakistanais l'a reçu le 29 juillet.

17. À Tachkent, M. Brahimi a rassemblé les Taliban et le Front uni qui se sont réunis face à face pendant environ deux heures. La délégation du Front uni a déclaré, lors de cette réunion et, par la suite, publiquement, que le Front restait prêt à accepter, sans condition préalable, un cessez-le-feu et des pourparlers directs avec les Taliban sous les auspices de l'ONU. Les représentants des Taliban ont indiqué pour leur part qu'ils n'avaient pas pour mandat de prendre un engagement analogue. Ils ont déclaré qu'ils n'étaient pas en mesure d'envisager une solution politique autre que le «système des Émirats». Après la réunion du groupe des «six plus deux», le commandant Massoud s'est rendu à Tachkent et a eu des entretiens séparés avec plusieurs délégations ainsi qu'avec mon Envoyé spécial.

18. À Kaboul, M. Brahimi a notamment rencontré le mollah Mohammed Rabbani, chef du Conseil intérimaire des Taliban à Kaboul, et le mollah Mohammed Hassan Akhund, «Ministre par intérim des affaires étrangères» des Taliban. Lors de ces entretiens, mon Envoyé spécial a très vivement exhorté les Taliban à ne pas lancer leur offensive prévue. Ses interlocuteurs à Kaboul ont nié qu'une opération militaire de grande ampleur était envisagée, tout en réitérant leur profonde méfiance à l'égard du Front uni et du commandant Massoud.

19. Avant la réunion du groupe des «six plus deux» à Tachkent, M. Brahimi s'était entretenu à New York avec des membres du groupe ainsi qu'avec des représentants des deux parties belligérantes. Le 7 juillet, il a convoqué une réunion du groupe au niveau des ambassadeurs.

20. Au cours de consultations officielles tenues le 28 juillet et le 5 août, le Département des affaires politiques a informé le Conseil de sécurité de l'évolution de la situation en Afghanistan. De plus, le 27 août, le Conseil a ouvert un débat non restreint sur la question. Le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Kieran Prendergast, a tout d'abord fait le point de la situation en Afghanistan à l'intention des membres du Conseil, après quoi 28 délégations ont pris la parole.

## **V. Activités humanitaires et droits de l'homme**

### **A. Situation humanitaire**

21. La recrudescence des combats a un effet dévastateur sur la vie des civils et, comme dans le passé, les parties au conflit n'ont pas manifesté le moindre respect pour les vies humaines et les moyens de subsistance. Une mission des Nations Unies qui s'était rendue dans la vallée du Panjshir à la fin d'août a signalé que pas moins de 100 000 personnes avaient été déplacées dans la zone. Le Programme alimentaire mondial (PAM) s'apprête à acheminer d'importantes quantités de vivres à ceux qui ont le plus besoin d'aliments. La situation sanitaire des personnes déplacées serait pour l'instant maîtrisée, bien que la disponibilité de matériaux pour la construction d'abris demeure un sujet de préoccupation.

22. Les difficultés d'accès à la vallée du Panjshir continuent d'être un sérieux obstacle à l'acheminement de l'aide aux personnes touchées par les récents combats. Les Taliban ont jusqu'à présent refusé l'accès aux plaines de Shomali, où la plupart des récoltes auraient été incendiées et de nombreux logements détruits. Les équipes spéciales d'urgence à Islamabad, Kaboul et Douchanbé sont en contact régulier pour

veiller à la coordination efficace des activités de secours et optimiser l'utilisation de tous les renseignements disponibles.

23. Un contingent de 40 000 personnes supplémentaires se trouve maintenant à Kaboul après avoir été déplacé de force des plaines de Shomali. Depuis le 7 août, le PAM a fourni une assistance alimentaire à environ 10 000 personnes (dont près de 90 % de femmes et d'enfants) actuellement logées dans l'ex-ambassade soviétique. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) fournit des lots de denrées alimentaires et d'autres articles aux personnes déplacées dans d'autres secteurs de la ville. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a participé à cet effort de collaboration pour aider les personnes déplacées à Kaboul en fournissant des services sanitaires et une alimentation d'appoint ainsi que les articles non alimentaires, notamment 10 000 couvertures.

24. Les combats qui continuent de se dérouler dans la zone centrale du Hazarajat ont aggravé encore le sort des civils dans cette région. L'action humanitaire a essentiellement consisté en une assistance d'urgence interinstitutions en matière de sécurité alimentaire en faveur de 30 000 ménages vulnérables. Outre les activités en cours concernant la sécurité alimentaire, le Bureau du Coordonnateur de l'ONU a lancé un programme multi-institutions pour répondre aux besoins des personnes touchées par le conflit dans la vallée du Bamyán. Environ 60 000 personnes qui ont été déplacées pour le conflit au début de cette année ont regagné leurs foyers. Cette intervention coordonnée porte sur les besoins en aliments, en abris, en services de santé et en création d'emplois. L'opération doit se poursuivre dans d'autres districts au cours des mois à venir.

25. Dans l'ensemble, la situation en matière de sécurité alimentaire en Afghanistan devrait s'aggraver, la récolte de céréales en 1999 ayant diminué de 16 % à la suite de l'hiver le plus sec en 40 ans. En conséquence, la population sera davantage tributaire de l'aide alimentaire extérieure comme celle fournie dans le cadre des projets de boulangerie du PAM. Le PAM finance actuellement la fourniture de pain subventionné à plus de 400 000 personnes parmi les plus vulnérables de l'Afghanistan dans les centres urbains de Kaboul et de Jalalabad. Une boulangerie sera également ouverte à Mazar où elle desservira 112 000 personnes supplémentaires considérées comme particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire, notamment les femmes chefs de ménage, les enfants et les personnes handicapées.

26. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'UNICEF, en collaboration avec les responsables sanitaires afghans et des ONG, ont achevé la deuxième série de journées nationales de vaccination contre la polio, qui a permis de vacciner plus de 4 millions d'enfants. L'enquête de couverture a montré que les deux phases de la campagne ont permis

de toucher environ 85 % des enfants âgés de moins de 5 ans. L'OMS et l'UNICEF ont également financé une campagne de «nettoyage» dans le cadre de laquelle toutes les habitations ont été visitées, après une épidémie de polio au cours de laquelle 14 cas d'infection par le virus polio ont été confirmés en juin et en juillet dans la province de Kunduz. Pour répondre aux autres besoins sanitaires, l'UNICEF a fourni des médicaments essentiels et contribué à l'opération de chloration des sources d'eau dans les régions infestées par le choléra et la gastroentérite.

27. Le rapatriement volontaire des réfugiés du Pakistan vers l'Afghanistan se poursuit, bien que le nombre des personnes rapatriées soit plus faible qu'au cours du deuxième trimestre de 1999. Les violents combats qui ont éclaté à la fin de juillet ont forcé de nombreux groupes de réfugiés à reconsidérer et à reporter leur retour. En juillet et août, 2 564 familles (14 024 personnes) sont rentrées avec l'assistance du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) du Balouchistan et de la province frontalière du nord-ouest du Pakistan.

28. Après le rapatriement de plusieurs petits groupes d'Afghans de la République islamique d'Iran en juin, juillet et en août, le grand programme de rapatriement volontaire d'Afghans réfugiés en République islamique d'Iran qui avait été prévu n'a pas encore commencé et les négociations sur un accord entre l'ONU et les autorités iraniennes n'ont pas encore abouti. Toutefois, l'expulsion de nombreux Afghans de la République islamique d'Iran continue à raison de plus de 1 000 personnes par semaine. Exception faite du grand projet conjoint de réinsertion dans la région orientale de l'Afghanistan, les efforts que déploie le HCR pour fournir une assistance initiale à la réinsertion des rapatriés portent essentiellement sur l'aide à la construction d'abris et la fourniture d'eau potable aux rapatriés et aux communautés qui les accueillent.

29. À la fin de juillet, le Programme d'action antimines pour l'Afghanistan, qui est coordonné par l'ONU, a déminé 35,9 kilomètres carrés de zones minées et de champs de bataille et procédé à un levé de 54,6 kilomètres carrés dans ces zones. La superficie totale des zones minées restantes, y compris les nouvelles zones ayant fait l'objet d'un levé, est estimée à 704 kilomètres carrés, dont 90 % représentent des terres agricole et des pâturages. Le Programme a reçu 16,4 millions de dollars sur les 25,6 millions de dollars dont il a besoin pour 1999, le déficit s'établissant donc à 9,2 millions de dollars pour les activités à réaliser d'ici à la fin de l'année. Au cours du dernier trimestre, de nouvelles mines auraient été posées dans les provinces de Baghlan, de Kapisa, de Badakhshan, de Takhar et Kunduz à la suite des récents combats qui ont eu lieu. Le Programme d'action antimines enquête sur l'étendue de la pollution par les mines dans ces

zones et exécutera un plan d'action antimines dès que la situation sur le plan de la sécurité le permettra. Aucune information n'a été reçue concernant de nouvelles mines posées dans les zones précédemment déminées.

## B. Droits de l'homme

30. En ce qui concerne les droits de l'homme, la situation des Afghans continue d'être particulièrement préoccupante. La pauvreté généralisée, à laquelle s'ajoutent les combats incessants, y compris les actes de violence dirigés délibérément contre des civils et les dégâts causés à leurs moyens de subsistance, continuent de faire de nombreuses victimes. Les conditions socioéconomiques déplorables qui s'ajoutent à l'impact direct et indirect de la guerre ont fait de l'Afghanistan un des endroits les plus meurtriers de la planète, en particulier pour les femmes, les enfants et les personnes devenues vulnérables après des années de conflit interminable et de paupérisation croissante.

31. Les civils pris au piège dans les zones touchées par les combats et celles que se disputent les Taliban et le Front uni sont considérés comme étant les plus vulnérables. Plus récemment, au cours de cette année, des non-combattants des hauts plateaux du centre du Hazarajat avaient dû fuir de peur d'être tués alors que les deux parties au conflit tentaient de contrôler la zone. Les personnes qui ont été exécutées sommairement, détenues ou forcées de fuir leurs maisons et leurs biens incendiés. Toutefois, un nombre important de ceux qui ont fui demeurent extrêmement vulnérables; ils continuent à souffrir de façon disproportionnée du conflit alors qu'ils luttent pour leur survie dans des régions stériles et montagneuses, bien que les combats en tant que tels aient pris fin sur les hauts plateaux du centre. Un grand nombre de personnes sont incapables ou n'ont pas la volonté de regagner leurs foyers, sachant que leur région d'origine a été dévastée et craignant de nouvelles violences, y compris de graves violations de leurs droits de l'homme.

32. Les derniers combats, qui ont eu lieu dans les plaines de Shomali, au nord de Kaboul, ont présenté la même caractéristique que les précédents : actes de violence intentionnels contre des civils et destruction de leurs biens. Depuis le début d'août, les gens ont été obligés d'abandonner leurs maisons soit à la suite d'évacuations forcées soit en raison de déplacements involontaires. La séparation des hommes de leurs familles, leur détention arbitraire, la violence contre les femmes, le recours à des enfants soldats, les bombardements aveugles et l'utilisation de mines terrestres ne font qu'aggraver la situation déjà catastrophique dans le domaine des droits de l'homme en Afghanistan.

33. Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan, M. Kamal Hossain, a eu des contacts réguliers avec les autorités de Kandahar depuis sa dernière mission en mai (A/53/1002-S/1999/698, par. 37 et 38). Toutefois, en ce qui concerne la situation des droits de l'homme sur les hauts plateaux centraux du Hazarajat, touchés par la guerre, les autorités des Taliban n'ont ni fourni la preuve qu'ils avaient pris les mesures correctives proposées par M. Hossain ni autorisé ce dernier à se rendre dans la zone. À l'occasion de visites qu'ils ont effectuées à Kaboul du 9 au 12 septembre, M. Hossain et le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la violence contre les femmes, Mme Radhika Coomaraswamy, se sont entretenus avec les autorités et d'autres personnes concernées et ont, une fois de plus, souligné à quel point il importait de mettre fin à la politique et aux pratiques de discrimination contre les femmes. Mme Coomaraswamy a déclaré qu'elle n'avait «jamais vu des souffrances comme celles [qu'elle avait vues] en Afghanistan». Tout en notant un certain nombre d'améliorations, par exemple en ce qui concerne l'accès des femmes aux soins de santé, elle a appelé l'attention sur les violations systématiques des droits de la femme. Elle a également noté que, malgré les sentiments actuellement exprimés par les représentants du Front uni sur la situation des femmes, ce sont eux qui, les premiers, ont introduit des pratiques restrictives, et la période pendant laquelle ils occupaient Kaboul a été l'une des pires pour les femmes afghanes.

34. Une équipe d'enquête du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a enquêté sur les massacres qui auraient eu lieu en 1997 et 1998. À la demande du Chef de la Mission, le Haut Commissaire a approuvé une prolongation des enquêtes sur le terrain, qui devraient maintenant être achevées le 23 septembre 1999. Le rapport d'enquête sera présenté au Haut Commissaire d'ici le 1er octobre 1999.

## VI. Question des drogues illicites

35. L'enquête annuelle sur le pavot à opium réalisée par le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) indique que l'Afghanistan connaît une augmentation importante de la culture du pavot à opium. Le PNUCID estime que cette augmentation devrait faire de l'Afghanistan le tout premier producteur d'opium, avec une production représentant environ 75 % de la production mondiale. La production totale d'opium brut de l'Afghanistan est estimée pour 1999 à environ 4 600 tonnes, ce qui est un chiffre record, puisqu'il représente plus du double de la production de 1998 estimée à 2 100 tonnes. Selon l'étude, quelque 90 983 hectares de pavot à opium auraient été

cultivés en Afghanistan pendant la campagne 1998-1999. Ce niveau de culture sans précédent représente une augmentation d'environ 43 % par rapport à la campagne 1997-1998.

36. Le nombre de districts où le pavot à opium a été cultivé est passé de 73 en 1998 à 104 en 1999; 80 % des districts étudiés pendant la campagne précédente ont vu la culture du pavot à opium augmenter cette année. En outre, les conditions météorologiques idéales qui ont prévalu dans la plupart des provinces, pendant la récolte se sont traduites par un rendement très élevé de l'opium (quantité d'opium récoltée par hectare cultivé). Selon l'étude, l'augmentation estimée des cultures de pavot à opium dans la province de Helmand représente à elle seule 51 % de l'augmentation totale des cultures de pavot à opium en 1999; quant à l'augmentation de la superficie des cultures de pavot à opium, qui devrait atteindre 5 168 hectares dans la province de Nangarhar en 1999, elle représente environ 19 % de l'augmentation totale.

## VII Observations

37. Il est profondément inquiétant de constater qu'une semaine à peine après la réunion du groupe des «six plus deux» tenue à Tachkent les 19 et 20 juillet, les Taliban ont lancé une nouvelle offensive militaire. En ne tenant manifestement aucun compte de la Déclaration adoptée à Tachkent, les responsables des Taliban, qui de toute évidence continuent de miser sur une solution militaire du conflit afghan, suscitent à nouveau de sérieuses inquiétudes à propos de leurs intentions. Je ne peux que réaffirmer ma conviction, qui a été confortée à de nombreuses reprises par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, ainsi que par le groupe des «six plus deux», qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit en Afghanistan. La paix ne peut être réalisée que par le biais de négociations et à la faveur d'une réconciliation, et non par des conquêtes territoriales.

38. Le Front uni a précisé à plusieurs reprises à mon Envoyé spécial et à la Mission spéciale qu'il était disposé à engager des pourparlers avec les Taliban en vue de parvenir à une solution des problèmes du pays. J'exhorte les responsables des Taliban à accepter cette offre. Comme les deux parties le savent parfaitement, la Mission spéciale est prête à apporter son aide pour faciliter des pourparlers se déroulant dans un climat propice.

39. À mon vif regret, je dois une fois de plus alerter la communauté internationale à propos de l'aggravation de la situation relative aux droits de l'homme en Afghanistan. Le déplacement forcé de la population civile opéré par les Taliban pendant leur récente offensive dans les plaines de Shomali a quelque chose de particulièrement alarmant, car

il traduit le peu de cas que le mouvement semble faire des préoccupations exprimées par la communauté internationale. Depuis mon entrée en fonctions, je n'ai cessé de dire la préoccupation que m'inspirait la situation relative aux droits de l'homme en Afghanistan. Je saisis la présente occasion pour demander instamment aux parties afghanes de prendre sans retard les mesures propres à améliorer cette situation et, comme un premier pas immédiat, d'assurer la protection des civils.

40. Je suis profondément affligé d'apprendre que des milliers de personnes qui ne sont pas des ressortissants afghans et qui sont la plupart des étudiants en théologie, certains étant à peine âgés de 14 ans, sont engagés dans les combats, principalement du côté des forces des Taliban. À cet égard, je lance un appel à toutes les parties pour qu'elles respectent la Convention relative aux droits de l'enfant. Il est, en effet, extrêmement inquiétant que, non seulement des forces extérieures continuent d'alimenter les combats en Afghanistan en fournissant des munitions et autres matériels de guerre, mais également qu'un nombre croissant de ressortissants d'autres pays prennent part aux combats, ainsi qu'à la planification des offensives militaires. Il ne faut pas permettre que cette tendance se développe, tout au contraire, si on ne veut pas que le conflit afghan dégénère en un conflit régional encore plus étendu et destructif.

41. Par ailleurs, il est profondément troublant que l'Afghanistan soit en train d'enregistrer de nouveaux records en matière de production de drogues, ce qui aura un impact négatif sur la santé dans le monde. L'augmentation des activités de trafic des drogues, en particulier à partir des régions contrôlées par les Taliban, doit être également appréhendée comme un instrument essentiel au service du renforcement du potentiel de guerre en Afghanistan.

42. Le fait que des éléments extérieurs continuent d'être mêlés au conflit afghan m'amène à poser la question du rôle du groupe des «six plus deux». À l'origine, ce groupe avait été créé pour mettre au point une stratégie commune devant conduire à une solution pacifique du conflit afghan. Le groupe des «six plus deux» s'est assurément mis d'accord sur des textes et des déclarations, mais il n'a pas beaucoup avancé dans la définition d'une position plus cohérente vis-à-vis des belligérants en Afghanistan. Les mots doivent se traduire dans une réalité politique. En fait, eu égard au soutien qu'ils continuent d'apporter à certaines factions afghanes, certains membres du groupe «six plus deux» donnent l'impression de se payer de mots lorsqu'ils proclament leurs intentions. Je partage donc les doutes que mon Envoyé spécial, Lakhdar Brahimi, nourrit à propos de la contribution pratique que le groupe des «six plus deux» apporte aux efforts de rétablissement de la paix déployés par l'ONU en Afghanistan. En

conséquence, j'appuie sa recommandation visant à réexaminer la façon dont l'ONU aborde le conflit afghan, y compris le mécanisme de soutien des États Membres. Les résultats de cet examen seront communiqués à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité dans mon rapport final de 1999.

43. Avant de conclure, je me dois de rendre hommage et d'exprimer toute ma gratitude au Gouvernement ouzbek qui accueille les réunions du groupe des «six plus deux». Je tiens également à donner acte à M. Brahimi, mon Envoyé spécial en Afghanistan, de ses efforts inlassables et à saluer la persévérance des membres de la Mission spéciale qui, bien qu'ils aient souvent affaire à forte partie sur le plan politique et militaire, continuent néanmoins d'avancer sur la voie d'un règlement pacifique du conflit prolongé en Afghanistan.